

Déclaration du Congo à la 103^e session du Conseil de l'OIM (26 -29 novembre 2013)

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur général

Madame la Directrice générale adjointe

Distingués délégués

Le Congo ,par ma voix, a l'honneur de prendre la parole pour appuyer la déclaration faite par l'Angola au nom du groupe africain et pour exprimer ses sincères félicitations à l'ambassadeur **William Lacy SWING** pour son rapport en mettant un accent particulier sur les conclusions issues des différentes réunions qui se sont déroulées cette année à savoir « la Conférence ministérielle sur la diaspora » et le Deuxième dialogue de haut niveau sur les Migrations internationales et le développement » . Lesquelles conclusions serviront de base à une nouvelle vision de la question de la migration dans l'Agenda post 2015.

Ma délégation accueille favorablement les nouvelles initiatives prévues pour les années à venir et voudrait de ce fait , vous assurer de son engagement a participer à la Conférence internationale sur les migrants et les villes qui se tiendra en 2015.

La délégation du Congo voudrait souhaiter une chaleureuse bienvenue aux nouveaux Etats membres qui sont le Turkménistan, les Fidji et l'Islande et les Iles Marshall ainsi qu'aux organisations ayant acquis la qualité d'observateurs.

Je voudrais en outre saisir cette occasion pour rendre hommage non seulement au Président sortant l'Ambassadeur **Abdul Hannan** (Bangladesh) pour son leadership à la tête du Conseil durant son mandat , mais également à Son Excellence l'Ambassadeur **Luis Enrique Basagoitia** (Pérou) pour son élection à la Présidence du Conseil ainsi qu'aux deux Vice –Présidents et au Rapporteur.

Mes félicitations vont également à l'Ambassadeur Bertrand de Crombrughe (Belgique), Président du Groupe de travail sur la réforme

budgétaire pour les efforts déployés dans la conduite des travaux dudit groupe, en vue de rechercher des mécanismes viables pour une solution durable à la question du financement de base de l'organisation.

Monsieur le Président,

La délégation du Congo tient à exprimer son appui à la position soutenue par l'Angola au nom du Groupe Africain, à savoir la proposition visant à augmenter le barème des contributions de 12% sur trois ans ainsi que l'augmentation de 5 à 7% des commissions pour frais généraux sur les projets d'assistance technique.

Pour conclure, ma délégation, voudrait relever l'excellence des relations de coopération existant entre l'OIM et le Congo et réitérer les remerciements du Gouvernement congolais pour le financement dont il a été bénéficiaire dans le cadre du Fonds de l'OIM pour le développement concernant « Le projet d'étude sur le phénomène de la traite des personnes au titre de l'année 2012- 2013 »

Je vous remercie.